

Feu vert de l'ONU pour un débat sur le racisme et les violences policières



Nations Unies, 16 juin (RHC)-Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a accepté la proposition des pays africains d'organiser un débat urgent mercredi prochain sur le racisme et les violences policières, dans le contexte de la mobilisation mondiale après la mort de George Floyd.

La décision a été prise sans qu'aucun des 47 pays membres de l'organe de l'ONU ne s'y oppose, à la reprise de la 43e session du Conseil des droits de l'Homme, qui avait été interrompue à la mi-mars par la pandémie de Covid-19.

La présidente du CDH, l'Autrichienne Elisabeth Tichy-Fisslberger, a précisé que la réunion se tiendrait mercredi à 15 heures. Ce type de débat urgent - organisé pendant une session du CDH - permet d'adopter des résolutions alors même que le délai imparti pour déposer un projet de résolution a expiré.

Dans une lettre écrite au nom du Groupe des pays africains, l'ambassadeur du Burkina Faso auprès des Nations Unies à Genève (Suisse), Dieudonné Désiré Sougouri, avait demandé vendredi au CDH d'organiser un débat sur "les violations actuelles des droits de l'homme d'inspiration raciale, le racisme systémique, la brutalité policière et la violence contre les manifestations pacifiques".

Cet appel était intervenu après que la famille de George Floyd, les familles d'autres victimes de violences policières et plus de 600 ONG eurent appelé le Conseil des droits de l'homme à se saisir d'urgence du problème du racisme et de l'impunité dont bénéficie selon elles la police aux États-Unis.

Lundi, l'ambassadeur du Burkina Faso a rappelé que "les événements tragiques du 25 mai 2020 à Minneapolis aux États-Unis, qui ont entraîné la mort de George Floyd, ont déclenché des protestations dans le monde entier contre l'injustice et la brutalité auxquelles les personnes d'ascendance africaine sont confrontées quotidiennement dans de nombreuses régions du monde". "La mort de George Floyd n'est malheureusement pas un incident isolé", a-t-il ajouté.

"Après l'indignation unanime et générale soulevée par cette situation, il serait inconcevable que le Conseil des droits de l'homme ne se saisisse pas de cette question d'actualité conformément à son mandat", a-t-il déclaré.

Ce débat urgent sera seulement le cinquième depuis le lancement du CDH en 2006. Les précédents débats urgents portaient sur l'intervention israélienne contre la flottille d'aide à Gaza (juin 2010), la situation des droits humains en Syrie (mars 2012), l'évaluation des droits humains en Syrie (mai 2013) et la situation dans la région syrienne de la Ghouta orientale (mars 2018).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/225840-feu-vert-de-lonu-pour-un-debat-sur-le-racisme-et-les-violences-policieres>



Radio Habana Cuba